

La lettre d'information
du
COMITE STOP-NOGENT/Seine

30.FF

supplément au n°39/40 de Juillet-août 1989

Que se passe-t-il
à la
centrale
de
Nogent-sur-Seine ?



dossier réalisé
par le
Comité Stop-Nogent

correspondance: **Comité Stop-Nogent** c/o Nature & Progrès 14, rue des Goncourt 75011 PARIS

DOSSIER :

QUE SE PASSE-T-IL A LA CENTRALE DE NOGENT SUR SEINE ?

Sommaire

Communiqué	page 3
Déclaration du Comité Stop Nogent	page 4
Chronologie d'une polémique	page 7
Commentaire d'un interview	page 14
La balise de Nandy	page 16
Réunion de la C.L.I.	page 21
Résultats d'analyses	page 25
Les perles d'un Directeur de centrale	page 31
2ème réacteur en panne (communiqué)	page 38
Un problème de conception	page 43
Les fruits d'une stratégie	page 44
Lettre ouverte au Premier Ministre	page 45
Annexe I : la radioactivité	page 47
Annexe II : les problèmes techniques	page 50
Annexe III : la pollution non radioactive	page 52
Coupures de presse	intercalées
Photos : Dominique LEONARD (doc. Stop-Nogent/s)	

(2ème édition revue et mise à jour- novembre 1989)

communiqué

Malgré les différentes réponses données par E.D.F. concernant le fonctionnement de la centrale de Nogent s/ Seine (dont le réacteur n° 1 est toujours à l'arrêt), E.D.F. n'a pas nié le chiffre de 4100 Bq/kg sec de Cobalt 58 que le Comité Stop Nogent et la CRII-Rad ont trouvé dans les mousses aquatiques (fontinales).

E.D.F. reconnaît même que ce cobalt résulte d'une corrosion du nickel du générateur de vapeur qui se transforme en Cobalt 58 sous l'effet de l'irradiation.

Le Comité Stop Nogent a toujours reconnu que, pour l'instant, ces rejets ne sont pas dangereux pour la population. Mais il constate qu'en l'état actuel des informations, rien ne permet d'affirmer que cette corrosion est normale.

Le Comité Stop Nogent réclame donc diverses mesures, et en particulier que le réacteur ne redémarre pas avant les conclusions d'une expertise métallurgique approfondie.

Il pose également la question : que sait-on de l'état de santé des tubes de générateurs de vapeur dans les centrales du même type que celle de Nogent?

Par ailleurs, le Comité Stop Nogent demande à prendre connaissance de toutes les mesures enregistrées par la balise de Nandy, des analyses effectuées par le C.R.E.C.E.P. sur l'eau de Seine, ainsi que celles réalisées par EDF et le S.C.P.R.I. sur le site de Nogent.

Comité Stop Nogent
Le 11 juillet 1989

DECLARATION DU COMITE STOP NOGENT

Il est bon de poser la transparence en principe, mais pour qu'elle devienne effective, il semblerait bien que les actions concrètes des associations continuent d'être indispensables. La récente polémique qui s'est développée à la suite des actions de contrôle de la radioactivité effectuées par le comité Stop nogent en est une nouvelle preuve.

Un premier résultat est que l'ensemble du public aura maintenant compris une chose qu'E.D.F. ne nie pas mais dont elle se garde bien de faire la publicité : une centrale nucléaire rejette couramment des éléments radio-actifs en quantités significatives. Les protestations d'E.D.F. et du S.C.P.R.I. estimant normale l'activité que nous avons trouvée en sont la meilleure démonstration.

Nous avons maintenant d'autres problèmes à soulever.

I - LA TRANSPARENCE

A - Communication des résultats de contrôle des eaux

Nous demandons la communication complète et rapide de ces résultats. Cette demande concerne la Lyonnaise des Eaux, la Générale des Eaux (résultats transmis au laboratoire du CRECEP) , la SAGEP, le SEDIF, qui ont tous un appareil de mesure de la radio-activité de l'eau. Seule la Lyonnaise dispose d'une balise de mesures en continu.

Nous demandons aussi la communication des résultats bruts d'Airparif.

B - Communication des résultats des mesures EDF et SCPRI

Là encore nous réclamons une communication **complète et rapide.**

- Communication tous les mois des mesures d'EDF sur le site et aux alentours ainsi que la liste des rejets quantitatifs et qualitatifs.

- Communication mensuelle également des résultats des mesures SCPRI autour de la centrale. Les résultats doivent pouvoir être consultés, et pas seulement les moyennes.

- Communication des relevés SCPRI en région parisienne.

C - Possibilité de comparaisons dans le temps et l'espace

Nous ne nous satisferons pas d'une mesure de transparence qui ne concernerait que les mesures actuelles et futures. Nous devons pouvoir lorsque nous en ressentons le besoin consulter les relevés antérieurs, y compris les points zéro, afin de pouvoir faire des comparaisons avec les autres sites d'EDF.

Ce point est d'autant plus important que d'après M. Peyraud, Directeur de la centrale de Nogent, E.D.F. elle-même ne procède pas à ces comparaisons. Cela coûterait cher, paraît-il ! Quand on sait qu'un réacteur coûte 10 milliards, et le remplacement des générateurs de vapeur 350 millions par tranche pour les 900 MW...

II - LES REJETS D'EFFLUENTS RADIO-ACTIFS

Ce n'est pas seulement parce qu'elle soulève des questions sur l'état de santé de certaines parties de la centrale que la forte proportion de Cobalt 58 est anormale.

Il nous paraît choquant qu'E.D.F. rejette en grande quantité dans la Seine un produit radioactif qui, convenablement stocké, peut disparaître relativement rapidement.

En effet, la période du Cobalt 58 n'est que de 71 jours, c'est à dire qu'il met 71 jours à perdre la moitié de sa radio-activité. E.D.F. manque-t-elle de bidons de stockage ?

Quelles mesures sont réellement faites avant de rejeter ? E.D.F. attend-elle les résultats des mesures avant de vider ses réservoirs dans la Seine ?

III - LE PROBLEME DES GENERATEURS DE VAPEUR

Le générateur de vapeur est le dispositif où la chaleur du circuit primaire est transmise au circuit secondaire. C'est donc une pièce essentielle et critique à l'intérieur de la centrale, à l'interface entre le réacteur et la partie non nucléaire (cf. annexe II).

Toutes les 900 MW ont des problèmes avec les tubes des générateurs de vapeur qui sont tous suspects et devront en très grande partie être changés prématurément.

Les centrales du palier de Nogent ont été modifiées pour résoudre ce problème :

- . Différents traitements de surface ont été essayés comme le microbillage des tubes
- . Il y a peut-être eu des changements de composition de l'alliage . Il reste cependant dans la gamme de l'Inconel 600 qui contient environ 75% de Nickel; celui-ci se transforme en cobalt 58 sous l'effet des radiations.

Il semblerait bien que ce soit ce cobalt que nous ayons retrouvé dans les fontinales. En tous cas, c'est dans ces tubes qu'E.D.F. a détecté une anomalie d'un type inconnu jusqu'à présent. S'agit-il d'un problème générique, qui touche l'ensemble des centrales de ce type ?

Nous réclamons donc une expertise métallurgique indépendante de ces tubes.

IV - LE PROBLEME DE LA BALISE

1 - La balise de Nandy est calée sur un seuil d'alerte de 400 Bq/l alors que la limite de contamination autorisée pour les enfants est de 370 Bq/l (normes adoptées par la C.E.E.). **Ceci est inadmissible.**

2 - Une pointe de 200 Bq/l a été observée pendant 48 heures.

Si cette mesure est correcte, l'Agence Financière de Bassin et la Lyonnaise des Eaux, cogestionnaires de la balise, auraient dû demander des explications à E.D.F. Sinon, leur appareil de mesure est défaillant.

Ceci signifierait que l'unique balise de surveillance en continu de la potabilité de l'eau (du point de vue de la radioactivité) n'est pas fiable, autant dire que l'eau n'est pas surveillée. Cette balise est-elle étalonnée, oui ou non ?

Il existe plusieurs organismes de surveillance, financés par les contribuables. Ce sont eux qui auraient dû faire le travail effectué par le Comité Stop Nogent.

Il serait temps que les organismes de surveillance et de contrôle surveillent et contrôlent, de façon indépendante, et publique.

Les collectivités locales, les municipalités auraient un rôle important à jouer dans ce domaine. De toutes façons, l'action des associations restera indispensable. Elles doivent avoir accès immédiatement aux mesures, y compris brutes, à leur demande. Les institutions officielles de contrôle ont trop longtemps servi d'alibi au programme nucléaire pour que nous puissions leur faire confiance. Nous continuerons à prélever des échantillons et à commander des analyses de contrôle en toute indépendance.

Mais la transparence jamais n'abolira la pollution. C'est parce qu'ils le savent bien que les nucléocrates ont si longtemps résisté à toute demande d'information. Une fois parfaitement informés des rejets radio-actifs et de leurs effets, demeurera le problème de leur suppression à la source, de la disparition des centrales nucléaires.

Comité Stop Nogent
Le 19 juillet 1989

22 avril 1989 :
Arrêt du premier réacteur de la centrale de Nogent / s
pour renouvellement d'un tiers du combustible



24 JUIN 1989 :
Le comité Stop-nogent/s
avec la collaboration de
Provins-Ecologie
effectue des
prélèvements
de fontinales en
présence de T.F.1.

CHRONOLOGIE D'UNE POLEMIQUE

22 Avril 1989 : Arrêt programmé de 3 mois du premier réacteur de la centrale de Nogent/Seine, pour renouvellement d'un tiers du combustible.

Samedi 24 juin : Le Comité Stop Nogent, avec la collaboration de Provins-Ecologie, effectue des prélèvements de fontinales, filmé par TF1 (équipe conduite par Françoise-Marie Morel).

Mercredi 28 juin : Les analyses effectuées par la CRII-Rad révèlent la présence de 4100 Becquerels par kilo de poids sec en Cobalt 58, environ 70 en Cobalt 60, et très peu de Césium.

Il apparaît d'ores et déjà certain qu'il se passe quelque chose d'inhabituel. En effet, dans la documentation accessible relative aux rejets liquides des centrales nucléaires, le rapport du cobalt 58 au cobalt 60 est toujours très inférieur à celui trouvé à Nogent. L'anomalie constatée ne peut être due à la plante qui aurait mieux retenu le Cobalt 58, car aucun végétal ne peut faire la distinction entre Cobalt 58 et Cobalt 60, qui ont les mêmes propriétés chimiques.

L'élévation globale de la radioactivité peut par contre s'expliquer paradoxalement par le fait que la tranche 1 est à l'arrêt pour rechargement du combustible. En effet, à cette occasion des révisions et des purges sont effectuées, et il peut y avoir d'importants relâchers dans la Seine.

Jedi 29 juin : Ces résultats sont communiqués au Comité Stop Nogent et à TF1, sur sa demande.

EDF indique le lendemain dans un communiqué que l'arrêt de la tranche 1 doit être prolongé à cause de deux anomalies. Un suintement sur le pressuriseur en surpression avait été observé. Les analyses complémentaires ont révélé une fissure de 1,5 cm de long. D'autre part, une vérification sur échantillonnage a montré que plusieurs tubes du générateur de vapeur étaient défectueux (risque de fuite vers le circuit secondaire).

Vendredi 30 juin : Après quelques difficultés, une version expurgée du reportage (quelques images muettes des prélèvements effectués par deux militants du Comité, que des téléspectateurs non avertis nous diront avoir pris pour..... des agents d'EDF !!!) est finalement retransmise au journal de 13h sur TF1. Mais le Comité STOP NOGENT n'est pas cité et l'interview de notre spécialiste en prélèvements, réalisé sur le site par Françoise-Marie Morel, n'est pas diffusé, par suite d'une censure exigée par Michel Chevalet en comité de rédaction. Ce reportage pose tout de même la question de la présence anormale de Cobalt 58 dans les fontinales mais ne révèle pas les derniers résultats d'analyses des prélèvements effectués en présence de TF1!!!

Suite à cela, EDF modifie son communiqué sur le répondeur de la centrale de Nogent. Ce communiqué indique que la radio-activité relevée est normale, entendez par là conforme aux normes, et nie tout lien avec les problèmes techniques ayant motivé la prolongation de l'arrêt.

En réponse, le Comité Stop Nogent publie un communiqué de presse prenant acte de cette information, et réitère sa question : comment EDF explique-t-elle la présence d'une quantité disproportionnée de Cobalt 58 ?

Samedi 1er juillet : Les informations lui ayant été transmises par le Comité Stop-Nogent, "Le Parisien" publie un article important sur ce problème. Le Comité Stop Nogent et EDF sont interrogés par A2, FR3 et la 5. EDF persiste à nier toute anomalie et à parler d'une radioactivité normale, sans aucun danger. Le Comité Stop Nogent réitère une nouvelle fois sa question. Il demande également à EDF de publier ses propres résultats, puisque celle-ci ose contester la validité d'analyses qui ne seraient pas faites à la source.

Dimanche 2 juillet : La polémique continue, avec un nouveau reportage au journal de 13h sur TF1 et l'interview d'un membre du Comité Stop Nogent sur la 6. Le soir, un reportage de Michel Chevalet (celui-ci est représentant des journalistes au conseil supérieur de sûreté et d'information nucléaire...) sur le sujet prétend faire le point sur la question en mettant des allégations mensongères dans la bouche de la CRII-Rad, qui a demandé depuis un droit de réponse et en prétendant que les journalistes n'ont eu accès ni au protocole de prélèvements (TF1 était présent lorsqu'ils ont été effectués!!), ni aux résultats des analyses, ce qui est un comble!!!.

Lundi 3 juillet : Le Comité Stop Nogent apprend de sources non officielles qu'il aurait été relevé 200 Bq/litre en bêta total (tritium inclus) pendant 48h les 29 et 30 juin.

Mercredi 5 juillet : Un interview de M. Peyraud, chef de la centrale, est publié dans l'édition Seine et Marne du Parisien. On y apprend plusieurs choses intéressantes, notamment :

. les chiffres des rejets radioactifs seront publiés à la fin du mois, après la parution d'un décret du Premier Ministre suite à ses demandes de plus grande transparence ;

. les matériaux du circuit primaire ont varié; certains contiennent 75 % de nickel, métal dont dérive le Cobalt 58 ;

. EDF ne fait aucune comparaison entre les rejets de ses centrales ;

. les anomalies constatées sur les tubes du générateur de vapeur sont d'un type inconnu par EDF jusqu'à maintenant. M. Bernard Peyraud indique : *"Mais tant que nous ne connaissons pas l'origine du défaut, nous ne remettons pas la centrale en route."*

Vendredi 7 juillet :

"Le Parisien" reprend plusieurs de ces informations en pages nationales.

. la pointe de 200 Becquerels à la station de Nandy n'est pas contestée par l'ingénieur de cette dernière ;

. ce sont les tubes du générateur de vapeur qui sont constitués d'un alliage comportant 70 % de nickel (Inconel 600) (comme le Comité Stop Nogent l'avait supputé entre temps) ; cependant, M. Peyraud nie tout lien entre les anomalies constatées sur les générateurs de vapeur et le Cobalt 58 retrouvé en proportions croissantes dans les fontinales.

Nous apprenons que la Préfecture de l'Aube a demandé une réunion rapide de la Commission Locale d'Information de Nogent, pour "débrider l'information" et faire le point sur le problème.... Le Préfet aurait déclaré qu'il en faisait son affaire personnelle.

Lundi 10 juillet : Le comité envoie aux officiels concernés un courrier demandant notamment à être officiellement invité à cette réunion extraordinaire de la CLI.

Du 6 au 12 juillet :

Les services officiels, après s'être donné un temps de réflexion, diffusent à présent des informations pour le moins incohérentes:

- Pour la mission énergie du Secrétariat d'état à l'environnement, la balise de Nandy "amplifierait la radioactivité" mesurée dans la Seine. Ce qui reviendrait à dire qu'elle crée de la matière...

- Pour le SCSIN du Ministère de l'industrie, elle mesurerait non pas des becquerels/litre, mais des becquerels/mètre cube. Ce qui ne correspond pas aux mesures révélées antérieurement par d'autres services.

- Enfin, pour le Conseil supérieur de l'hygiène, l'étalonnage de cette même balise serait réalisé, non pas en becquerels mais " en % de déplacement de l'aiguille" (sic!!!!!!!!!!!!!!).

Le 7 juillet, le laboratoire central de la Lyonnaise des Eaux précise dans un communiqué ... "que le niveau de radioactivité mesuré le 29 et 30 Juin dernier par la station d'alerte de Nandy est toujours resté en dessous du seuil de un becquerel par litre en bêta, recommandation de Organisation mondiale de la Santé, et non pas 200 bq/l comme le Parisien l'a imprimé par erreur ce matin.

Le 18 Juillet, un journaliste de Libération Champagne nous informe qu'à la demande du Préfet de l'Aube, Ph. Massoni, une réunion de la C.L.I. est convoquée le 20, et que Stop Nogent est invité. Nous ne recevons jamais la lettre d'invitation.

Le 20 Juillet : Le comité participe officiellement à la réunion extraordinaire de la CLI (voir article ci-après).

Fin Juillet, début Août nous obtenons par un biais discret le rapport de mise en service de la balise de Nandy. Y sont décrits les principes de fonctionnement de l'installation avec schéma, les mesures de bruit de fond (radioactivité actuelle de la Seine) de 10 à 20 Bq/l, le seuil d'alerte (400 Bq/l) et les incidents, constitués d'alertes intempestives déclenchées par l'humidité. En cas d'alerte, un système prélève automatiquement un échantillon d'eau pour analyses complémentaires.

Jean Louis Vidal, conseiller "Vert" de Paris nous communique des documents sur cette balise : entre autres, la mesure graphique en bêta du 9 Juin de 0 heure à 8 h exprimée en volt; une échelle de conversion volt/Bq logarithmique à 4 décades et le procédé d'étalonnage avec les sources utilisées. A cette date, la balise mesurait 60 Bq en rayonnement bêta total. Le constructeur de la balise "Merlin Gerin Provence" nous confie par téléphone que cette balise fournit une indication en Bq/l et mesure le tritium en bêta total (voir ci-après).

Par la suite, nous recevons du Préfet de l'Aube un document du service Central de Sûreté. Des précisions y sont données sur les fissures du pressuriseur et les déformations des 110 tubes en U des générateurs de vapeur provoquées par un dépôt durcissant. Celui-ci provient " d'objets divers " oubliés dans le circuit secondaire lors de la construction du réacteur. Le nettoyage est en cours et la remise en service n'interviendra au plus tôt qu'au mois de Novembre, alors que le réacteur est arrêté depuis avril.

Dans ce même document, une note de l'IPSN précise que le cobalt 58 représente 50% des rejets radioactifs liquides hors tritium pour les PWR 1300 MW. Un document prévisionnel de 1978 estimait que le cobalt 58 ne représenterait que quelques millièmes de ces rejets. EDF, pour sa part, précise qu'en ce qui concerne le réacteur n° 1 de Nogent sur Seine, le cobalt 58 constitue la presque totalité des rejets hors tritium.

Pour le professeur Moroni du SCPRI, il s'agit là de rejets inusuels.

Le 3 Août, les ministres de la Santé et de l'Industrie informent la presse qu'ils ont donné l'ordre à leurs services de rendre transparente l'information sur la radioactivité. Il s'agit, en fait, de la publication par EDF et le CEA d'un document concernant les rejets mensuels de chaque site (quantités et pourcentages rapportés aux autorisations annuelles).

Bien que souhaitée, cette information est trompeuse et incontrôlable. Car elle ne précise, par élément, que le tritium, les gaz rares, les halogènes, le césium 137, le cobalt 60 et l'iode 131; les résultats de mesure de radioactivité de l'air, de l'eau, lait et végétaux (herbe). Ces informations sont consultables sur minitel (3614 MAGNUC).

Aucune information, par contre, n'est donnée sur le cobalt 58, qui est pourtant signalé comme le principal rejet hors tritium; aucune information, non plus, sur les analyses de sédiments de rivière à l'aval des sites (vase). Ces données sont pourtant primordiales pour suivre l'évolution radioécologique des sites nucléaires.

Vers la MI-Août, les ministères de la Santé, de l'Industrie et de l'Environnement ne savent plus quoi répondre. Une proche collaboratrice du Premier Ministre nous conseille alors d'écrire à M. Rocard pour l'informer de ces contradictions.

Vers la fin Août, lors d'une longue conversation téléphonique, le Directeur de l'Energie Nucléaire du Ministère de l'Industrie, M. David Lévy, nous informe qu'il veillera à ce que, désormais, les rejets de cobalt 58 soient également rendus publics. Mais il ne voit pas l'utilité de publier les résultats des contrôles radioécologiques des sédiments de rivière... "car ils ne sont pas comestibles". Toutefois, il précise à cette occasion qu'il est d'accord pour que des associations comme Stop Nogent sur Seine puissent y avoir accès.

Pour M. Laurent Stricker, responsable national d'EDF pour la radioprotection, les résultats d'analyse de sédiments ne sont pas consultables car ils n'existent pas!! Quant aux rejets importants en cobalt 58, "*c'est normal car il y a un peu de corrosion de nickel qui est ensuite activé en cobalt 58 lors du passage dans le réacteur, lors de la première année de fonctionnement*".

Il aura fallu deux mois à EDF pour fabriquer cette nouvelle vérité officielle.

Pour le SCPRI enfin, si nous voulons consulter les mesures de sédiments des sites, il faut en faire la demande par écrit. Or nous sommes bien placés pour savoir qu'il faut au moins quatre mois et une intervention auprès de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs pour obtenir une réponse du SCPRI qui s'avère, en fin de compte, toujours peu satisfaisante.

En résumé: l'élément principal de surveillance en radioécologie est l'analyse des sédiments. Ceux-ci conservent, en effet, une partie de la radioactivité rejetée par les installations. La donnée de l'évolution dans le temps à partir du point zéro, et la comparaison entre les sites et les points 0, est la seule information suffisamment fiable permettant d'établir s'il y a des rejets anormaux effectués par EDF. Encore faut-il que les associations comme la nôtre en effectuent la mesure de temps à autre pour vérifier que l'information officielle n'est pas mensongère. Mais pour cela, il nous faudrait connaître le protocole de prélèvement de ces sédiments, afin de pouvoir comparer ce qui est comparable.

Pour le moment, ces informations ne nous sont pas accessibles. Tant qu'il en sera ainsi, la transparence en radioprotection sera illusoire.

Comme le dit si bien M. Peyraud, Directeur d'EDF Nogent (Parisien de Seine et Marne du 5 Juillet)...

"Nous ne communiquerons que ce que l'on nous demande de rendre public. On peut déduire beaucoup trop de choses de ces chiffres là..."

Certes, les informations actuellement disponibles qui font suite aux décisions des ministres de la Santé et de l'Industrie représentent un petit progrès. La décision définitive, à savoir le décret du Premier Ministre n'est toujours pas publié. Il nous reste à espérer que ce texte sera objectif et exigeant.

Le 31 Août : le journal 19/20 de FR3 diffuse une interview du représentant légal de Stop-Nogent/s relatant la pollution radioactive imputable à la centrale EDF. Dans la séquence suivante, Claude Jandron, directeur-adjoint d'EDF Nogent/s, répond par des informations mensongères, et déclare que le bruit de fond radioactif de la Seine est de 30 à 35 Bq/l, (il est de 15 Bq/l en tritium, d'après le SCPRI, et de 0,05 à 0,2 Bq/l hors tritium d'après le laboratoire d'hygiène de la ville de Paris). Il déclare ensuite que la centrale ne rejette pas plus de 0,8 Bq/l dans l'eau de Seine, passant sous silence les rejets de 80 Bq/l de tritium.

Ce même jour, nous recevons un courrier de M. Peny, Sous-Préfet de Nogent/s, qui nous adresse une copie du procès-verbal de la réunion de la CLI du 20 Juillet (voir ci-après).

2 octobre 1989 :

- Le réacteur numéro 1 de la centrale de Nogent/Seine n'a toujours pas été remis en marche. Le numéro vert de la centrale nous informe qu'"un lessivage chimique de l'intérieur des tubes de générateur est en cours et sera suivi d'un rinçage. Après examen et contrôle des résultats obtenus , le redémarrage pourra avoir lieu courant novembre ..."!

- Les rejets de cobalt 58 n'ont toujours pas été publiés et le rapport Co 58/Co 60 n'est toujours pas expliqué.

Mais nous apprenons que le SCSIN vient d'entreprendre une étude comparative des rejets des centrales françaises. Ses ingénieurs, contrairement à ceux d'EDF, admettent enfin, après le Comité Stop-Nogent, que l'étude des rejets est une source d'informations sur le fonctionnement des centrales nucléaires et peut aider à déceler certaines anomalies.

24 octobre 1989 :

Une fuite est décelée sur le générateur de vapeur numéro 4 du deuxième réacteur.

30 octobre 1989 :

Arrêt du deuxième réacteur de la centrale de Nogent-sur-Seine , " pour réparation à la suite d'une inétanchéité (sic!) entre le circuit primaire et le circuit secondaire atteignant trois litres par heure ", alors qu'il était "usuel" jusqu'alors d'attendre un écoulement de 72 litres par heure...

La centrale de Nogent-sur-Seine est donc hors service !!!

Moins de deux ans après le démarrage du premier réacteur, le réacteur n°1 est arrêté depuis le 22 avril, le réacteur n°2 est arrêté ce 30 octobre " *pour au moins 4 semaines* ". Cette indisponibilité est due à des avaries affectant les générateurs de vapeur provoquées par " *par des boues particulièrement dures et corrosives* " à Nogent 1, " *par un corps étranger migrant* " à Nogent 2.

31 octobre 1989 :

Conférence de presse du Préfet de l'Aube . Le Représentant Légal du Comité Stop-Nogent y est admis sur sa demande.

On y apprend que le défaut constaté sur le réacteur de Nogent 1 a été décelé depuis sur quatre autres réacteurs de 1300 Mégawatt parmi les quatorze actuellement en service en France. Avec Nogent 2, cela fait 6 réacteurs arrêtés pour plusieurs mois, au moment où la consommation d'électricité s'accélère avec l'apparition du froid. Par ailleurs, le nettoyage des générateurs de vapeur a nécessité l'emploi d'acides citrique et gluconique, encomrant EDF de 1200 à 1300 mètres cubes d'effluents pour lesquels il n'existe pas d'autorisation de rejet.

Pour tenter de remédier au vieillissement prématuré des générateurs de vapeur des 900 Mégawatt, EDF et Framatome avaient modifié le processus de fabrication des tubes sans effectuer de tests suffisants. Si bien qu'on peut dire à présent que le défaut générique induit par cette modification a aggravé le problème initial (voir document annexe).

"Un problème de conception"
P. 43